

École Pier Giorgio Frassati

Dispositif de rattachement scolaire

RÉSUMÉ

Objectifs du projet et modalités d'intervention

Le projet vise le rattachement scolaire par le (re)tissage d'un lien de confiance de l'enfant avec l'institution scolaire. Le dispositif est un établissement privé sous contrat avec l'État qui accueille des élèves du CP au CM2 en difficulté précoce et persistante avec l'école. Cette solution scolaire transitoire propose de restaurer l'enfant dans son statut d'élève, d'offrir un cadre scolaire repérant et sécurisant et de lui permettre de retrouver un sens dans les apprentissages. Il fait une place importante à la communauté éducative (parents, éducateurs de l'enfant placé, directeurs ou enseignants de l'établissement d'origine et pressenti) pour stabiliser le parcours scolaire.

Points forts du dispositif

Le dispositif s'appuie sur les principes de la pédagogie institutionnelle, qui offre un cadre protecteur particulièrement adapté aux besoins éducatifs de ces élèves. Cette approche favorise leur engagement dans la vie de l'école, leur prise d'initiative, la valorisation de leurs compétences et la coopération. La stabilité de l'équipe pluridisciplinaire, qui articule compétences pédagogiques et éducatives, et qui bénéficie de moyens humains renforcés, constitue un autre atout majeur du dispositif. Enfin, la mixité des publics, permise par l'accueil d'enfants non confiés, favorise l'inclusion des élèves protégés et contribue à prévenir leur stigmatisation.

DATE DE PUBLICATION

Octobre 2026

LOCALISATION

Yvelines (78)

PUBLIC CIBLE

6-12 ans

TYPE D'INTERVENTION

—

THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

Scolarité

SITE INTERNET DU DISPOSITIF

PRÉSENTATION DE L'ACTION

INTITULÉ, ANCIENNETÉ ET LIEU D'IMPLANTATION

L'école Pier Giorgio Frassati est un établissement de raccrochage scolaire dont le projet a vu le jour en 2011 au Vésinet sous l'impulsion de la fondation reconnue d'utilité publique Apprentis d'Auteuil. Il s'inscrit dans une démarche d'innovation dans le raccrochage scolaire désireuse de proposer aux élèves une solution adaptée à leur parcours scolaire complexe afin de réintégrer un établissement ordinaire.

SERVICE GÉRANT L'ACTION

Deux établissements de raccrochage scolaire sont déployés sur le territoire des Yvelines, gérés par la fondation Apprentis d'Auteuil. La description du fonctionnement de ce dispositif porte dans cette fiche sur celui de l'école implantée au Vésinet. Le second, situé à Saint-Cyr-l'École – nommé annexe de l'école Pier Giorgio Frassati –, a été créé en 2022 sur le même modèle en s'appuyant sur l'expérience de celui du Vésinet.

PERSONNE À CONTACTER

Maxime Michel, directeur
57 rue de Lorraine, 78110 Le Vésinet
maxime.michel@apprentis-auteuil.org
ecole.frassati@apprentis-auteuil.org

ÉCHELLE DE L'ACTION (GÉOGRAPHIQUE, NOMBRE D'USAGERS CONCERNÉS)

Les deux établissements de raccrochage scolaire sur le département comportent en tout 125 places. Celui implanté au Vésinet accompagne de 60 à 65 élèves domiciliés dans un rayon d'une trentaine de kilomètres de leur lieu de résidence, vivant en famille ou placés en établissement de la protection de l'enfance (pour un tiers d'entre eux).

CADRE JURIDIQUE

L'école Pier Giorgio Frassati est un établissement scolaire privé catholique du premier degré (CP au CM2) sous contrat d'association avec l'État (article L442-5 du Code de l'éducation). À ce titre, l'établissement répond à un besoin scolaire reconnu sur le territoire, notamment par la DDEC 78 (direction départementale de l'enseignement catholique), concernant les enfants décrocheurs et/ou en difficulté. L'enseignement est dispensé dans le respect des programmes en vigueur.

FINANCEMENT

L'établissement bénéficie de financements multiples provenant de la fondation Apprentis d'Auteuil, des contributions aux frais de scolarité versés par les familles (en fonction du quotient familial) et les trois MECS (Maison d'enfants à caractère social) travaillant avec l'école, des forfaits communaux et du mécénat pour le fonctionnement global de l'établissement. Il est à noter que les postes de professeurs des écoles (enseignants, enseignant spécialisé) et des accompagnants des enfants en situation de handicap (AESH) – mis à disposition par l'Éducation nationale – n'émargent pas sur le budget de fonctionnement. Le cahier des charges du dispositif mentionne un coût moyen annuel à la place estimé à 5 700 euros en 2021.

ÉLABORATION DU PROJET

CRITÈRES AYANT MOTIVÉ LE PROJET

La fondation gestionnaire a souhaité transformer un établissement scolaire intégré à une MECS en un établissement scolaire indépendant, évoluant d'un projet de scolarisation en interne de tous les enfants de la MECS vers une spécialisation de l'établissement sur les problématiques de décrochage ouvert à tout enfant du territoire. Le constat à l'origine de l'évolution du projet est que le mode de scolarisation intégré n'est pas une réponse adaptée ou souhaitable pour l'ensemble des enfants confiés, et la normalisation de la scolarité est une perspective bénéfique pour une majorité d'entre eux. En effet, l'absence de mixité de la population d'élèves et l'interdépendance entre les deux structures ne permettaient pas – pour l'enfant, les parents et les professionnels des deux établissements – de séparer le quotidien du placement de celui de l'école. La réflexion a porté sur la possibilité d'élargir l'horizon social de l'enfant qui n'a pas besoin de dispositif scolaire spécifique, de différencier sa scolarisation du placement et de favoriser l'implication des parents en distinguant l'enjeu propre au placement de celui du suivi de la scolarité. Au lieu de conditionner la scolarité à la situation d'accueil de l'enfant, le nouveau projet s'est ouvert à l'ensemble des élèves du secteur (confiés ou non) en difficulté ou en souffrance dans le système scolaire traditionnel appelant à une réponse particulière à leurs besoins. À ce jour, la pédagogie proposée par l'établissement vise la création d'un environnement facilitateur pour la scolarité, le développement des savoir-être et savoir-faire de l'élève, son engagement et son autonomie liée aux tâches scolaires, et *in fine* sa réorientation dans le système scolaire ordinaire ou adapté.

PERSONNE(S) À L'INITIATIVE DU PROJET

La création du dispositif a été souhaitée et pensée par la fondation Apprentis d'Auteuil, en particulier par le chef d'établissement de l'école élémentaire Pier Giorgio Frassati.

RÉFÉRENCES THÉORIQUES

L'équipe évoque le choix de pratiquer la pédagogie institutionnelle inspirée de Fernand Oury pour impliquer chaque enfant dans la vie scolaire (l'organisation quotidienne de sa classe et de l'école), lui permettre de développer ses savoir-être et sa posture d'élève. Le recours à la pédagogie de projet est également mentionné comme moteur du développement des savoirs et savoir-faire de l'enfant permettant de donner du sens aux apprentissages. L'accès aux apprentissages est ainsi médiatisé au travers d'un projet thématique (foot, jardinage, musique par exemple) choisi par l'enfant en début d'année scolaire. Pour faire vivre et avancer le projet, l'enfant est « placé en position d'agissant et doit reconstruire lui-même les savoirs »¹ (directeur).

PUBLIC VISÉ

Le dispositif s'adresse aux élèves du premier degré (CP au CM2) qui connaissent des difficultés scolaires persistantes dans le système ordinaire, ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages ou du comportement : trouble spécifique des apprentissages (troubles *dys*), trouble déficitaire attentionnel avec ou sans hyperactivité (TDA, TDAH), trouble du comportement, trouble du spectre autistique, troubles associés à un haut potentiel intellectuel, phobie scolaire, etc.

Les enfants orientés vers l'école Pier Giorgio Frassati sont en situation de décrochage scolaire précoce (retard important dans les apprentissages, danger de rupture scolaire ou de déscolarisation, refus scolaire) appelant la mise en place d'un dispositif d'accompagnement du parcours (par exemple, plan d'accompagnement personnalisé [PAP], programme personnalisé de réussite éducative [PPRE]).

Pour ces élèves, des aménagements et des adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle. Pour leur famille, un accompagnement peut s'avérer nécessaire pour ajuster leur regard sur le potentiel de l'enfant et envisager une orientation adaptée.

MOYENS EN PERSONNELS, FINANCIERS, LOCAUX SOLLICITÉS OU ADAPTATION DES MOYENS EXISTANTS

Le personnel

L'établissement compte 14 postes, parmi lesquels 5 postes d'enseignants et un poste d'enseignant spécialisé à temps plein, ainsi que 4 postes d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) affectés par l'Éducation nationale. Le poste de directeur (réparti entre le dispositif du Vésinet et celui de Saint-Cyr), les 2 postes à temps plein d'éducateurs de vie scolaire et celui d'assistante de direction, financés par la fondation, complètent l'effectif de l'équipe enseignante et éducative. Elle se trouve renforcée par des intervenants extérieurs spécialisés dans plusieurs disciplines (anglais, musique, équithérapie, art-thérapie, etc.).

Les professionnels mettent l'accent sur la stabilité et la pérennité de l'équipe (5,8 ans d'ancienneté moyenne en 2020) qui, par sa connaissance du dispositif, rend possible l'évolution du projet pédagogique. La fidélisation du personnel est un axe fort, soutenu par un ensemble de propositions portant sur la qualité du travail d'équipe, la qualité de vie au travail, la formation et l'accompagnement du personnel (formation, encouragement à la mobilité interne) ainsi que la validation des compétences. La densité du ratio d'encadrement est également soulignée comme un levier nécessaire de la mise en œuvre du projet pédagogique auprès d'enfants qui « peuvent être percutants, très en difficulté » (enseignante spécialisée).

Les locaux

L'école se compose d'un bâtiment central dans lequel se répartissent notamment les 5 salles de classes thématiques, une salle réservée aux séances de travail proposées par l'enseignante spécialisée, et des bureaux. D'autres salles permettent de réunir les enfants en petit groupe pour des ateliers ou de les accueillir temporairement en individuel lorsqu'ils ne parviennent pas à « tenir » en classe. De l'autre côté de la cour, se trouvent un gymnase et un local attenant pour réaliser des ateliers.

La configuration des locaux contraint l'établissement à organiser une restauration scolaire à l'extérieur en s'appuyant sur une convention avec la MECS pour la mise à disposition d'un réfectoire.

OBJECTIFS DU PROJET

Les situations de décrochage scolaire précoce exigent des objectifs et moyens d'accompagnement à leur mesure. Tout en mettant l'accent sur le côté collectif de l'école comme lieu de socialisation, l'accompagnement intègre la personnalisation des parcours, permise par le projet pédagogique : l'accueil personnalisé (classes à petits effectifs et emploi du temps adapté, suivi individualisé, choix d'une classe thématique), les groupes de niveaux évolutifs pour les apprentis-

1. Les passages entre guillemets sont les paroles retranscrites des professionnels.

sages fondamentaux (français et mathématiques), les ateliers complémentaires mis en place en fonction des besoins repérés (art-thérapie, médiation artistique, etc.) pour remobiliser l'enfant vers les apprentissages et son appétence pour l'école. La famille est considérée comme le partenaire majeur de ce projet, pour permettre la réussite de l'enfant au sein du dispositif scolaire et ce, quelle que soit la situation de ce dernier (confié ou non à l'Aide sociale à l'enfance).

DATE DE DÉBUT DU PROJET

2011

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION

Ouverture du dispositif actuel lors de l'année scolaire 2011-2012.

GRANDES ÉTAPES D'ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE

— 1969 —

Ouverture de l'établissement scolaire Saint-Charles, école interne à la MECS du même nom.

— 2011 —

Transformation de l'école interne de la MECS Saint-Charles en un dispositif indépendant de raccrochage scolaire.

— Septembre 2017 —

L'établissement (anciennement école Saint-Charles) est renommée école Pier Giorgio Frassati.

— Septembre 2022 —

Ouverture de l'annexe de l'école Frassati à Saint-Cyr-l'École, avec montée en charge progressive.

DESCRIPTION DE L'ACTION À CE JOUR

DESCRIPTION DE L'ACTION EFFECTIVE

Une pédagogie centrée sur l'élève et ses potentialités

L'individualisation du parcours de l'enfant est l'une des premières clés du travail pédagogique mené à l'école Pier Giorgio Frassati. Outre l'enjeu – partagé dans tout établissement scolaire – de proposer à l'élève un projet éducatif, il s'agit plus spécifiquement de construire avec l'enfant, les parents, l'équipe pluridisciplinaire de l'école (et l'équipe de la MECS lorsque l'enfant est placé), un parcours individualisé basé sur le « développement de ses potentialités et ses capacités du moment ». D'après les professionnels, « l'idée, c'est de proposer un enseignement au plus près du besoin de chaque élève. Prendre les capacités avant tout, indépendamment de sa classe d'âge, et permettre à chacun des élèves de trouver ce dont il a besoin ». De plus, pour que ce projet sur-mesure reste pleinement adapté aux avancées de l'élève, il est réinterrogé régulièrement par l'équipe afin de le faire évoluer. Concrètement, cette adaptation de la proposition scolaire aux spécificités de l'élève et le caractère évolutif des objectifs qui le concernent se déclinent par le recours à un large éventail de dispositifs pédagogiques : classes à petits effectifs, emploi du temps personnalisé, choix d'une classe thématique, groupes de niveaux (paliers), décrochage scolaire, atelier de remédiation, art-thérapie, temps de décompression, etc.

Faire de l'école un lieu de repères et de sécurité

Pour créer un cadre protecteur et de confiance, propice à la socialisation et à l'appétence pour les apprentissages, l'école Pier Giorgio Frassati positionne l'élève comme acteur dans la vie de la classe et de l'établissement. L'objectif éducatif est de lui permettre de faire l'expérience de la citoyenneté en participant aux institutions² de l'établissement scolaire.

Le « conseil de classe » est une instance participative, hebdomadaire et basée sur un cadre partagé. Les élèves animent et consignent les échanges de cette instance qui est un espace de circulation de la parole, de régulation et de décision où le groupe – enfants comme adultes – peut

2. Selon Oury et Vasquez (*Vers une pédagogie institutionnelle*, 1967), les institutions correspondent à « l'ensemble de règles qui déterminent "ce qui se fait et ce qui ne se fait pas" en tel lieu, à tel moment. » Dans le courant de la pédagogie institutionnelle, elles regroupent également les « lois de la classe » (*ibid.*) dont le but est de permettre au groupe (élèves et professionnels) de se réguler et de réguler ses apprentissages par la circulation de la parole et l'expression de chacun selon ses possibilités et les rites qui en assurent l'efficacité.

agir sur le fonctionnement institutionnel de la classe³. L'expression de chacun est encouragée. L'ordre du jour institué aborde les mêmes rubriques : pour la semaine écoulée, les élèves attribuent une note d'ambiance du groupe, mentionnent les élèves qui ont gêné le groupe et ceux qui méritent des félicitations (pour leur comportement, leur esprit de groupe, etc.), évoquent les incidents, disent ce qu'ils ont aimé durant la semaine et peuvent faire des propositions (la « boîte à injustices » par exemple).

Les symboles et emblèmes de l'école participent au tissage des liens entre l'élève et l'école ainsi qu'au développement du sentiment d'appartenance au groupe. Ces institutions sont des repères partagés par tous (incluant aussi bien les élèves que les adultes). À titre d'illustration, le blason de l'école est choisi collectivement en début de chaque année scolaire et cousu par les élèves dans le cadre de petits groupes de travail. L'hymne de l'école sur le thème de la solidarité et de la persévérance est chanté par les adultes et les élèves lors de l'accueil matinal. Les règles de vie au sein de l'école sont explicitées. L'affichage dans le hall de l'école rappelle les droits et les devoirs de chacun au regard du fonctionnement adopté par l'établissement (les « ceintures de comportement ») et ce faisant, favorise le développement de repères sécurisants.

(Re)trouver le goût d'apprendre

Pour l'équipe enseignante, le fonctionnement de l'école Pier Giorgio Frassati a pour finalité de permettre aux élèves qui « ont eu un parcours difficile dans leur école [de] se reconstruire, [de] prendre confiance ». Il s'agit tout d'abord de « prendre le temps pour [les] réconcilier avec l'école », de les inciter à adopter une posture d'élève pour *in fine*, les aider à « entrer dans les apprentissages » (directeur).

Le projet pédagogique est pensé pour susciter la motivation de l'élève en donnant du sens aux apprentissages et valoriser ses savoirs académiques ou expérientiels. La transposition des savoirs et la transdisciplinarité vont dans le sens de cette appropriation et de la découverte par l'élève de ses potentiels. Par exemple, la classe foot incite les élèves à mobiliser divers savoirs lors du point d'actualité footballistique : géographie de l'Europe (situer des clubs de football), calcul (classement des équipes d'une ligue), etc. La mobilisation des connaissances devient concrète par la réalisation de projets qui permettent à l'élève d'être actif et partie prenante des apprentissages.

La dimension collective, liée à l'entraide et la coopération entre pairs ou dans le groupe, tient une place importante dans la pédagogie choisie. Les différentes configurations groupales proposées (la classe thématique, les groupes paliers en mathématiques et en français, les équipes de

travail sur les projets) sont des espaces d'apprentissage et d'entraide qui participent à valoriser l'engagement, les initiatives et les implications de l'élève en raison notamment de « l'ouverture d'esprit et de la bienveillance entre enfants malgré les comportements qui peuvent perturber le groupe » (enseignante). En incitant l'enfant à percevoir l'espace de la classe comme un soutien – et non une concurrence avec ses pairs –, il va pouvoir garder ou retrouver le goût d'apprendre et d'investir positivement sa vie d'écolier.

Créer du lien avec les parents

Les parents sont considérés comme les partenaires majeurs par l'équipe pluridisciplinaire, que l'enfant soit confié ou non. Aussi, les professionnels interviennent auprès d'eux pour travailler leur relation avec l'institution scolaire et, si besoin, leur permettre de s'apaiser dans leur rapport avec l'école. Dans certaines situations, le travail avec la famille est qualifié de « dense » par les professionnels, notamment auprès des parents « qui sont très heurtés avec le parcours scolaire de leur enfant, le retour qu'ils peuvent en avoir » de la part des établissements scolaires fréquentés antérieurement. La notion de confiance – pierre angulaire du lien famille-école – est développée avec les parents tout comme elle l'est avec l'enfant. Elle englobe à la fois la confiance dans les institutions et la capacité à reprendre confiance en eux. Auprès des parents dont l'enfant est placé, la restauration de la confiance dans l'institution scolaire nécessite parfois un travail supplémentaire de distinction des enjeux relationnels du placement et de la scolarité : « le rejet du placement n'est pas le rejet de la scolarité » (enseignante).

L'adaptation de la posture professionnelle prend en considération l'éprouvé des parents et construit la relation à partir de cette subjectivité. « Trouver la bonne posture, la bonne façon de communiquer. Ni trop ni trop peu. Trouver le fil à tirer pour que les familles trouvent la bonne mesure qui leur permet de s'impliquer ». L'accompagnement des parents dans différentes étapes de la scolarité de leur enfant à l'école Pier Giorgio Frassati témoigne aussi de cette écoute de leurs besoins et préoccupations⁴. Par exemple, les professionnels préparent avec les parents la sortie du dispositif, qu'ils savent être une perspective inquiétante. « Le plus difficile dans la sortie n'est pas nécessairement pour l'enfant, mais pour les parents, car le dispositif leur offre un certain répit. Dans une école ordinaire, il y aura tous les jours des mots dans le cahier car le comportement n'est pas adapté. Certains parents souhaitent que leur enfant reste ici, mais (...) ce n'est pas un cocon » (enseignante spécialisée).

3. Vidéo sur le conseil de classe disponible sur la chaîne YouTube de l'école [\[en ligne\]](#)

4. Les modalités concrètes d'implication et de participation sont décrites plus en détail *infra* (rubrique « Implication des usagers »).

Intégrer les limites du dispositif et penser sa fin

En tant qu'étape dans le parcours scolaire de l'élève, l'école Pier Giorgio Frassati est présentée comme un sas qui permet de recréer un lien positif avec l'institution scolaire. La durée d'accueil tient compte de la temporalité de l'élève, et dure en moyenne deux ans. Dès l'admission, puis tout au long de la scolarisation dans le dispositif, « l'après » est évoqué et préparé avec l'élève et la famille, de sorte « d'éviter de décrocher l'élève du système classique » (directeur).

La continuité de l'accompagnement et la transition lors de la sortie du dispositif sont évoquées comme contribuant à la réussite du travail réalisé avec l'élève. Celui-ci est impliqué dans le processus conçu comme une « transition douce », le but étant de maximiser les chances de réussite. Cette transition douce prend la forme d'un emploi du temps partagé entre l'école Frassati et un autre établissement scolaire (l'établissement d'origine et/ou l'établissement dans lequel l'élève poursuivra sa scolarité), avec une augmentation progressive de la présence de l'élève dans cet autre établissement. Le déroulement de cette transition est réalisé au regard de la temporalité et des besoins de l'enfant, notamment le besoin d'être sécurisé dans cette étape. La transition vers un autre établissement est également étroitement travaillée avec les parents.

L'équipe identifie la disponibilité des partenaires de l'éducation nationale et des établissements scolaires comme le facteur central de la continuité de l'accompagnement (en amont de la sortie du dispositif de rattachement scolaire et lors des premiers mois de l'élève dans son nouvel établissement scolaire). Des rencontres et échanges avec l'équipe pédagogique du futur établissement sont systématiquement proposés.

En dépit du taux d'encadrement important par une pluralité de professionnels et des adaptations prévues pour la scolarisation de l'élève, certains besoins particuliers – parfois insuffisamment évalués lors de l'orientation vers le dispositif – appellent à rapidement penser un autre projet pour l'enfant. Les limites évoquées par l'équipe concernent principalement des troubles ou handicaps de l'enfant non reconnus, ou inadéquatement accompagnés dans un cadre thérapeutique. Une articulation entre scolarité et soin (et éventuellement protection de l'enfance) devient alors centrale pour formuler des propositions de réponse aux besoins évalués.

PROFESSIONNELS PARTICIPANT À L'ACTION (ET AUTRES SERVICES)

L'équipe de 14 professionnels est pluridisciplinaire. Les spécificités de chacun s'expriment dans le domaine propre à la fonction pour laquelle il est recruté (enseignante, éducative, thérapeutique, administrative, etc.), et le collectif pluriprofessionnel concourt à coordonner leurs actions auprès des élèves.

Dans sa composition et l'articulation des pratiques entre dimensions pédagogique et éducative, l'équipe apporte une réponse au plus près des besoins des élèves accueillis. En effet, le rôle des enseignants et des AESH est complété par celui des éducateurs spécialisés présents dans l'environnement scolaire. Si ces derniers n'interviennent pas au sein du groupe-classe, ils occupent un rôle tiers de régulation et d'étayage auprès de l'enfant. De manière ponctuelle – pour désamorcer un temps de crise, par exemple – ils peuvent prendre un moment individuel avec l'enfant en dehors de la classe. Cette action spécifique contribue à l'apaisement et l'ouverture d'un espace de parole pour l'élève. Elle trouve ses limites dans sa répétition auprès de ceux demandant une attention importante de la part de l'adulte : « (...) malgré le taux d'encadrement important que l'on a, je ne peux pas faire de l'exclusif pour un enfant. Et ça n'est pas pour des apprentissages, c'est vraiment pour de l'occupationnel et ce n'est pas le projet » (éducateur spécialisé).

Le travail de lien réalisé par l'équipe de l'établissement avec les personnes concernées par la scolarité (familles, partenaires de l'enseignement, du soin, du handicap, de la protection de l'enfance, etc.) participe à bâtir des alliances éducatives dans l'école et dans l'environnement de l'élève.

IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

Les professionnels – qui ne font l'objet d'aucune formation spécifique préalable à leur prise de poste – témoignent d'un engagement professionnel important pour la réussite du projet. Parmi ces formes d'engagement, l'adhésion aux valeurs et pratiques de la pédagogie institutionnelle est notable. De même, l'articulation du projet repose sur les temps et espaces de travail en équipe permettant d'avoir des échanges sur les pratiques et du soutien.

IMPLICATION DE LA HIÉRARCHIE ET AUTRES INSTITUTIONS

À l'interne, l'implication de la direction s'affirme dans les choix pédagogiques retenus pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers. Il y a une volonté de pérenniser l'équipe au travers du projet et des outils, mais également des ressources humaines (par exemple, la nature de certains contrats de travail et l'accès à la formation).

À l'externe, la direction s'attache à faire connaître le dispositif de l'école Pier Giorgio Frassati. Elle le présente régulièrement auprès de professionnels de l'éducation ou du soin sur le territoire, mais également dans des colloques sur le décrochage scolaire.

TEMPS ET MODALITÉS DE RÉGULATION EN ÉQUIPE

Les axes de travail mis en place au sein de l'école reposent sur le collectif pluridisciplinaire, sous la forme d'un mode de travail d'équipe qualifié de « systémique » par les professionnels. En ce sens, les échanges et la coordination auprès

de l'élève et du groupe-classe sont présentés comme centraux dans la pratique des professionnels au quotidien.

Dans le cadre d'échanges informels

Les professionnels évoquent ces temps d'échanges comme un soutien et de ce fait, un rouage nécessaire au fonctionnement du dispositif. D'un point de vue opérationnel, ils permettent aux professionnels de se coordonner pour apporter aux élèves et au groupe des réponses contenant face aux événements se déroulant dans la classe ou dans la cour (élève « indisponible pour les apprentissages », agité, manifestant de l'agressivité, etc.) :

« Prendre le temps et travailler dans la bienveillance, (...) grâce aux échanges ensemble, à l'expérience partagée. C'est ce que permet cette école » (AESH);

« Ici, il n'y a pas d'enseignant qui travaille porte fermée, ça ne fonctionnerait pas. (...) Nous échangeons beaucoup, il y a beaucoup de soutien dans l'équipe. Lorsque je suis arrivée à mon poste, j'ai souvent sollicité mes collègues » (enseignante).

Les liens informels entre professionnels ont également une fonction de régulation et de soutien émotionnel : « Les profils d'enfants sont complexes. (...) C'est difficile, il faut trouver des profils [professionnels] adaptés, qui travaillent en équipe pour ne pas partir en vrille face aux difficultés. » (enseignante).

Dans le cadre de réunions de réflexion et de concertation

Des temps de réunion, hebdomadaires à bimensuels selon les périodes de l'année scolaire, permettent de répondre aux questions posées par l'accueil des élèves. L'objectif premier de ces réunions est de faire le point sur l'avancée du travail réalisé avec les élèves. Il s'agit, pour les professionnels, de réfléchir ensemble, d'analyser les actions réalisées, les observations, les éventuels éléments d'inquiétude, afin de permettre une meilleure compréhension et d'ajuster, si besoin, les dispositifs pédagogiques et l'accompagnement de l'élève. Sont également abordées les thématiques liées au projet de l'école et à la pédagogie, régulièrement en réflexion et en évolution.

L'importance de ces réunions est reconnue unanimement dans l'équipe en raison de « l'investissement des professionnels (...) qui est beaucoup plus dense que dans une école classique : humainement, psychologiquement, mais aussi au niveau du temps passé et de l'implication » (directeur).

Ces réunions sont complétées par quatre autres journées par an. Elles consistent en deux journées de pré-rentree et deux journées de bilan en fin d'année scolaire permettant respectivement d'introduire les orientations pour l'année scolaire à venir et de réaliser le bilan des actions de l'année scolaire se terminant.

Dans le cadre de l'analyse de pratiques

L'équipe bénéficie trois fois par an de séances d'analyse des pratiques par un intervenant extérieur.

Dans le cadre des formations d'équipe

Trois journées dans l'année scolaire réunissent l'ensemble des professionnels de l'école (personnels enseignant, éducatif, direction, administratif). La thématique annuelle est définie collectivement pour faire cheminer l'équipe sur un besoin repéré (profils autistiques, TDAH).

MODALITÉS D'ENTRÉE EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

La prise de contact initiale peut être réalisée par une diversité de prescripteurs, parents comme partenaires. Auprès de ces derniers, un important travail de maillage pluri-institutionnel est réalisé sur le territoire environnant. De ce fait, les orientations vers l'établissement peuvent être sollicitées par des professionnels exerçant dans le champ de la protection de l'enfance (service d'Aide sociale à l'enfance, maisons d'enfants à caractère social), du soin (Sessad, CMP, CMPP, hôpital de jour), ou de l'éducation (écoles publiques ou privées, inspection académique).

Dans le cadre des prises de contact réalisées par un établissement de la protection de l'enfance, la direction de l'école Pier Giorgio Frassati s'assure qu'une démarche préalable est entreprise auprès des parents pour leur présenter le projet et le mode de fonctionnement de l'école. Un tiers des familles est rencontré par le directeur pour mettre en place ce parcours de scolarisation. Pour un autre tiers, cet accompagnement est réalisé par l'éducateur de la MECS. Pour le dernier tiers – qui n'est pas en lien avec la MECS et ne se met pas en lien avec l'école – l'inscription de l'élève est réalisée en l'absence de cette rencontre préalable. Le lien est néanmoins proposé tout au long de la scolarisation de l'enfant dans le dispositif.

IMPLICATION DES USAGERS

Les parents

L'implication des parents fait partie intégrante du projet de réussite de l'enfant au sein du dispositif scolaire. Outre les échanges relatifs au projet de l'enfant, d'autres espaces de parole ont pour vocation de faciliter les liens parents/professionnels et de les inciter à se sentir en confiance au sein de l'établissement.

Concrètement, le travail de lien avec les parents se décline :

- dans les échanges relatifs à la scolarité (présentation de l'établissement aux familles, orientation vers des dispositifs spécialisés) et au projet personnalisé de l'enfant (point sur l'année en cours, reconduction du projet ou réorientation pour l'année suivante);

- en proposant des ateliers de guidance parentale (« Kiosque des familles »), animés par des intervenants extérieurs bénévoles autour de thèmes relatifs à l'éducation et la vie familiale (les écrans, les devoirs, le sommeil, la fratrie, etc.) et permettant aux parents « d'avancer dans leur posture » au travers des échanges;
- par la possibilité offerte aux familles de se retrouver lors de « Cafés des parents » : temps libres permettant aux parents de se rencontrer, d'échanger et de créer du lien social;
- par la participation aux temps forts de l'année scolaire (les fêtes d'école par exemple).

Un « Comité famille » créé en 2016 – jouant le rôle d'association de parents d'élèves – vise également la diminution des réticences des familles et leur implication dans le milieu scolaire. L'objectif est de faire en sorte que l'école « ne soit pas opaque » et que les familles aient « plaisir à venir ».

Les enfants

Le dispositif met l'accent sur l'apprentissage à la citoyenneté. La pédagogie institutionnelle retenue implique chaque élève dans le quotidien de sa classe et de l'école. Ainsi, la volonté de rendre l'élève acteur de la « microsociété qu'est l'école » prend forme tant dans la responsabilisation individuelle que dans l'implication dans le collectif. Cet axe pédagogique est médiatisé par l'utilisation d'outils :

- la vie scolaire fait l'objet d'une gestion participative par le biais d'un conseil hebdomadaire de classe. Ce lieu de parole régule la vie de la classe et de l'école, initie les projets et permet à chacun de proposer des idées pour la vie de la classe ou de l'école, de féliciter ses camarades et de régler les conflits entre pairs, mais aussi entre élèves et adultes;
- le niveau de compétence sociale est évalué par un système de progression inspiré des arts martiaux : les « ceintures de comportement ». Chacune d'elles (matérialisée par un bracelet de couleur porté par l'élève) symbolise une progression et un niveau d'acquisition de compétences psychosociales permettant à l'enfant de se situer sur une grille de devoirs à respecter et de droits qui le responsabilisent au sein du groupe-classe et de l'école.

AMPLITUDE D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL DES USAGERS

L'accueil des élèves se déroule en période scolaire de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 10 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Un accueil périscolaire a lieu les quatre jours le matin et le soir. Une possibilité de demi-pension est assurée par l'école.

Les temps collectifs dédiés aux parents (« Kiosque des familles » et « Café des parents ») sont organisés le samedi, en dehors du temps scolaire. Les thématiques peuvent être proposées par les familles.

MODALITÉS POUR FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF PAR SON ENVIRONNEMENT

La diversité de prescripteurs est le fruit d'un travail de maillage sur le territoire environnant (inspection académique, écoles du secteur, établissements de soin, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues scolaires, etc.) ainsi que d'une campagne de communication visant à faire connaître le dispositif : plaquettes de présentation, interventions lors de colloques sur le décrochage scolaire, site internet Fondation Apprentis d'Auteuil.

PLACE DE L'ACTION PAR RAPPORT AU SYSTÈME DANS LEQUEL ELLE S'INSÈRE

Comme évoqué précédemment, le dispositif actuel accueille un tiers d'élèves placés, répartis dans trois MECS sur le département des Yvelines. Les relations entre l'école et chacune des MECS sont hétérogènes : l'identification et la disponibilité des professionnels de la MECS, l'organisation relative à la scolarité (trajet, devoirs, etc.).

Les rituels mis en place par les professionnels de l'école sont une réponse à cette hétérogénéité. Par exemple, l'accueil ritualisé par le directeur à la grille de l'école est un geste professionnel permettant une équité d'attention à chaque enfant dès son arrivée dans l'enceinte scolaire : l'enfant est salué par le directeur, qu'il soit accompagné par un adulte, déposé en taxi ou arrivé seul. Tout enfant (confié ou non) endosse ainsi un statut d'élève en passant la grille de l'école.

RÉAMÉNAGEMENT OU ÉVOLUTION DU PROJET

L'évolution du projet est travaillée à partir des axes suivants :

- la relocalisation de l'école pour améliorer l'accueil des élèves (locaux et tissu social);
- la création d'une instance d'orientation de secteur dirigée par l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription du premier degré, réunissant les directions des écoles du secteur ainsi que celle de l'école Pier Giorgio Frassati, notamment pour améliorer les transitions en amont (discuter d'éventuels dossiers d'admission) et en aval du dispositif (préparer les sorties vers des orientations adaptées);
- l'ouverture de l'accueil à partir de la grande section, en raison de demandes concernant des élèves en situation de décrochage scolaire dès l'école maternelle.

AUTRE PROJET ACTUEL

Ouverture d'une annexe de l'école à Saint-Cyr l'École à la rentrée scolaire 2023-2024.

MODALITÉS D'ANALYSE DE LA STRUCTURE

Fiche effectuée en octobre 2025 à partir :

- de la visite de l'établissement en octobre 2023 par deux professionnelles de l'ONPE ;
- de plusieurs échanges avec des cadres et professionnels de l'école Pier Giorgio Frassati (en juillet et octobre 2023, octobre 2025) ainsi qu'avec le pôle scolarité de la Fondation Apprentis d'Auteuil (premier semestre 2023) ;
- de documents institutionnels transmis par la direction de l'école (cahier des charges du dispositif de Saint-Cyr-l'École, brochure du « Kiosque des familles », présentation de la formation d'équipe).